



Le 24 mai 2019

Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale

Les actionnaires de VIRBAC sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mardi 18 juin 2019 à 9 heures, dans les bâtiments de VIRBAC Direction, 13ème rue L.I.D., 06517 Carros.

L'avis de réunion publié au Bulletin des annonces légales obligatoire (Balo) du 29 avril 2019 contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée.

Un avis rectificatif a été publié le 24 mai 2019 au BALO avec un nouveau point à l'ordre du jour ainsi qu'une nouvelle résolution.

Les documents et renseignements prévus par les articles R 225-81 et R 225-83 du Code de commerce, sont également consultable sur corporate.virbac.com.

Ces documents pourront être consultés sur le site internet de la société corporate.virbac.com.